

Émanations nuisibles

Nous trouvons inadmissible que, dans un problème majeur de santé publique, il ne soit pas possible à la Réunion, malgré la bonne volonté et le travail remarquable fourni par l'Office réunionnais de l'air (ORA), de disposer d'instruments d'analyse pointus et performants ainsi que de personnel qualifié en nombre suffisant permettant un diagnostic complet et rapide (en l'état, le délai d'attente est d'environ un mois).

Ce problème avait déjà été soulevé lors des récentes éruptions volcaniques importantes, où les émanations toxiques n'avaient pu toujours être analysées en profondeur en temps et en heure.

Voilà une demande qui devrait, dans le cadre de la préservation de l'environnement et de la santé publique, faire l'objet de toutes les attentions des états généraux de l'outre-mer, afin de nous éviter de nous empoisonner plus ou moins lentement, les vents dominants ne suffisant pas à eux seuls à régler le problème ■

Jean-Claude Fontaine

-50%
DU 22 MAI AU 6 JUIN 2
SUR LES PETITS ME